



Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts des recensements
de la population et des habitations****Vingt et unième réunion**

Genève, 18-20 septembre 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Résultats des essais menés, en ce qui concerne les méthodes,
les techniques, la participation et d'autres aspects****Résultats du recensement expérimental de la population
mené en 2018 en Russie****Note du Service fédéral de statistique officielle de la Fédération
de Russie****Résumé*

Un recensement expérimental a été réalisé en Fédération de Russie en octobre 2018, avec pour principal objectif de vérifier les aspects méthodologiques, pratiques et techniques du recensement russe de la population, y compris la collecte des données et les technologies de traitement des données. La méthode de l'autorecensement sur Internet a été testée pour la première fois en Russie, après quoi les agents recenseurs ont procédé à la collecte de l'information. Dans les très grandes villes, ils l'ont fait à l'aide de questionnaires électroniques sur tablette, alors que dans le reste du territoire, des formulaires imprimés ont été utilisés. La collecte des données de recensement a été externalisée à titre expérimental sur une partie du territoire. Il est apparu que la compilation des données primaires en provenance de toutes les sources était une question technique qui avait un retentissement sur tout le processus de recensement de la population. Cette expérimentation a été mise à profit pour rationaliser tous les aspects techniques et pratiques du recensement fédéral de la population de 2020.

* Établie par Galina Sheverdova.



I. Introduction

1. En octobre 2018, un recensement expérimental a été réalisé en Russie, avec pour principal objectif de vérifier les aspects méthodologiques, pratiques et techniques du processus de recensement et les modes de collectes de données sur la population et de tirer des conclusions susceptibles de s'appliquer au recensement de la population de 2020.
2. Les renseignements concernant la population ont été collectés de la manière suivante :
 - Première étape :
 - Du 1^{er} au 10 octobre : autorecensement de la population sur Internet via le portail officiel unique des services publics (e-administration) ;
 - Du 11 au 15 octobre : transmission aux agents recenseurs des codes de confirmation des personnes qui se sont autorecensées sur Internet ;
 - Deuxième étape : du 16 au 31 octobre :
 - Entretiens à domicile avec les personnes qui n'ont pas communiqué de renseignements sur Internet ;
 - Entretiens individuels dans les unités de recensement ;
 - Utilisation des données administratives pour remplir les formulaires de recensement électroniques ou imprimés correspondant aux personnes qui n'ont pas communiqué de renseignements individuels, que ce soit à domicile ou dans une unité de recensement, le dernier jour du recensement expérimental.

II. Recensement sur Internet

3. La première étape du recensement expérimental de la population, qui s'est déroulée du 1^{er} au 10 octobre, a permis de tester une nouvelle méthode de recensement : l'autorecensement de la population sur le portail officiel des services publics. Ce service était accessible à toute personne résidant en Russie et officiellement inscrite sur le portail.
4. La préparation et le recensement lui-même se sont accompagnés d'un travail d'information et d'explication destiné à promouvoir la participation de toutes les catégories de la population au recensement expérimental et, en particulier, à l'autorecensement sur Internet.
5. Dans les régions tests, où une vaste campagne publicitaire a été menée, 2,8 % de la population se sont autorecensées sur Internet, une proportion qui était de 0,8 % de la population à l'échelle de toute la Fédération de Russie.
6. La majorité des internautes qui ont répondu à l'enquête de satisfaction qui leur était proposée à l'issue de la procédure d'autorecensement (95 %) ont jugé la qualité du service bonne, excellente ou satisfaisante, et 90 % des répondants ont estimé que le temps consacré à l'autorecensement était acceptable. De même, plus de 90 % des répondants ont donné une évaluation positive de l'interface du service, de la clarté de l'énoncé des questions et de l'accessibilité de l'information proposée.
7. Sur le total des répondants à l'enquête de satisfaction, 4 % n'avaient pas retranscrit sur le site l'ensemble des personnes membres de leur foyer. De plus, l'expérimentation a montré que les agents recenseurs qui se sont rendus au domicile des intéressés avaient noté des doublons, par exemple lorsqu'un membre de la famille inscrivait tous ceux qui étaient au travail alors qu'un autre inscrivait ceux qui étaient à la maison, ou encore lorsque certaines personnes, sans attendre de recevoir leur code de confirmation, se recensaient une deuxième fois. Ainsi, les résultats du recensement expérimental ont confirmé qu'il fallait traiter de façon plus fine la question des visites des agents recenseurs à tous les domiciles de leur secteur de dénombrement.

8. Le recensement expérimental a montré que lorsque les agents recenseurs énonçaient la possibilité de s'autorecenser sur Internet après le 16 octobre, les répondants ont indiqué qu'ils auraient préféré s'autorecenser sur Internet si le service était resté accessible pendant plus longtemps.

III. Collecte de données selon la méthode traditionnelle

9. Les statisticiens en charge du recensement expérimental ont noté qu'il était préférable d'utiliser des formulaires de recensement électroniques sur tablette plutôt que de numériser des formulaires imprimés. En effet, les tablettes disposent d'une fonction de navigation automatique entre les questions, d'une fonction de vérification orthographique instantanée et d'une logique interne pour remplir un formulaire. Elles n'imposent aucune exigence typographique et ne nécessitent pas d'écrire dans des cases spécifiques, contrairement aux formulaires numérisés. Le remplissage des documents est automatique pour un même secteur de dénombrement. Enfin, elles sont faciles à transporter d'une adresse à l'autre. De plus, il est nécessaire de disposer de formulaires imprimés comme solution de rechange pour collecter les données en cas de circonstances exceptionnelles.

10. Le recensement expérimental a également confirmé qu'il était nécessaire de disposer d'unités de recensement pour collecter les renseignements sur la population. Cette méthode a en effet été utilisée par plus de 5 % des recensés. Dans le même temps, les répondants ont indiqué qu'ils souhaitaient faire appel aux unités de recensement non seulement au cours de la deuxième phase de la collecte de données, mais aussi pendant la phase d'autorecensement sur Internet.

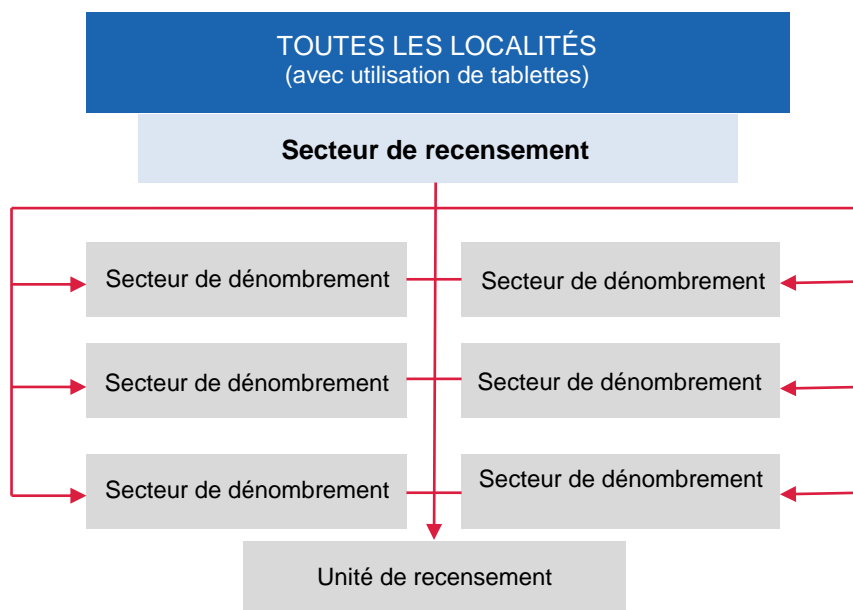
11. Il a été décidé que le recensement panrusse de 2020 se déroulerait selon les modalités suivantes :

- Du 1^{er} au 25 octobre 2020 : autorecensement de la population sur Internet ;
- Du 4 au 27 novembre 2020 : collecte des renseignements auprès des personnes qui n'auront pas donné de renseignements personnels sur Internet. Les agents recenseurs rempliront les formulaires sur support électronique dans 100 % des logements et des autres locaux à usage d'habitation où vivent les personnes qui doivent être recensées ainsi que dans des unités de recensements ;
- Du 28 au 31 octobre 2020 : les formulaires correspondants aux personnes qui auront refusé de donner des renseignements personnels seront remplis à leur domicile ou lieu de séjour ou, en cas d'absence des intéressés pendant la période de recensement, à partir des données administratives. Au cours de la même période, l'exhaustivité et l'exactitude du dénombrement seront vérifiées grâce à une visite de contrôle dans 10 % des logements.

12. L'allongement de la période de collecte des renseignements sur la population par les agents recenseurs permettra d'accroître la charge de travail moyenne par agent recenseur et de réduire les effectifs. La période d'intervention des agents recenseurs devrait s'étendre du 1^{er} au 31 octobre 2020, faisant coïncider l'autorecensement sur Internet et la collecte de renseignements par les agents recenseurs au domicile des particulier et dans les unités de recensement. Le fait que les agents recenseurs se rendront dans tous les logements faisant partie de leur secteur de dénombrement au cours de la période d'autorecensement leur offrira la possibilité de mieux informer la population sur la possibilité de se recenser sur Internet et d'expliquer la méthode en détail.

13. Compte tenu de l'allongement de la période d'intervention des agents recenseurs par rapport au recensement expérimental et aussi de l'augmentation probable de la couverture du recensement sur Internet à la faveur d'un allongement de sa période d'ouverture, la charge de travail par agent recenseur pour un secteur de dénombrement devrait s'établir en moyenne à 550 répondants. Il est prévu d'ouvrir une unité de recensement pour six secteurs de dénombrement (avec des variantes entre les sujets de la Fédération de Russie en fonction du nombre de localités et de la densité de population), de même qu'un centre de recensement, à l'exclusion de la création de centres de formation.

Figure 1
Structure optimisée des secteurs de recensement



14. La participation des entreprises commerciales, des grandes banques disposant de filiales dans toutes les régions et d'un réseau de clients développé, ainsi que des opérateurs de téléphonie mobile capables de fournir à la population l'accès aux services publics en ligne permettra d'accroître la proportion de la population recensée via Internet.

15. Il ne sera possible de mettre en œuvre une telle organisation pour recueillir des renseignements sur la population lors du recensement panrusse de 2020 que si tous les agents recenseurs sur l'ensemble du territoire, qu'ils soient affectés aux secteurs de dénombrement ou aux unités de recensement, sont équipés d'appareils mobiles et de formulaires de recensement électroniques. La transmission aux agents recenseurs des codes de confirmation indiquant que les répondants se sont bien recensés sur Internet devra se faire quotidiennement par accès distant aux tablettes des agents recenseurs de niveau fédéral.

16. Il est prévu de conserver la technique traditionnelle de collecte de données sur des formulaires imprimés, puis numérisés, comme solution de remplacement dans des cas exceptionnels comme les défaillances techniques, l'absence de l'infrastructure nécessaire ou des contraintes pratiques empêchant l'utilisation de tablettes.

IV. Infrastructure du recensement

17. Il n'existe pas en Russie de base unique de ressources informatiques réunissant des contenus cartographiques numériques répondant pleinement aux objectifs d'un recensement. Le volet technologique du recensement de 2020 consistera à utiliser les cartes numérisées existantes, qui auront été affinées par des agents enregistreurs sur le terrain en 2019. Ce travail de relevé permettra de constituer une base cartographique numérique en vue du recensement de 2020.

18. Le recensement expérimental de 2018 a montré que la méthode employée pour former le personnel en charge du recensement de 2020 devra être choisie en fonction de la catégorie de personnel à former : formation de jour donnée par un conférencier ; formation de jour sur support vidéo ; formation à distance par vidéoconférence ; auto-apprentissage à l'aide de contenus interactifs. La formation doit en outre comprendre des exercices pratiques et des questions de contrôle des connaissances. Les contenus destinés à l'auto-apprentissage permettent d'améliorer la qualité de la formation du personnel en donnant la possibilité de répéter le contenu ou la formation de base à l'intention des employés qui, pour différentes raisons, n'ont pas pu suivre la formation classique.

19. La formation du personnel chargé d'effectuer le recensement de 2020 devra faire appel aux méthodes modernes de formation au travail parmi les répondants, lesquelles permettent d'apprendre à vaincre les attitudes négatives que les recensements inspirent parfois à la population.

20. Le travail d'information et d'explication consistera principalement à présenter le recensement de 2020 comme étant une observation statistique importante de la décennie en cours, dont les conclusions seront déterminantes pour la politique sociodémographique que l'État mènera pendant de nombreuses années. Il devra également mettre en évidence l'importance des conclusions du recensement pour chaque habitant du pays et, ce faisant, vaincre les doutes qui dissuadent les répondants de participer au recensement et les inciter à donner des renseignements les concernant sur le portail des services publics.

21. Il conviendra, pour mener à bien ce travail d'information et d'explication, de mobiliser tous les canaux de communication traditionnels que sont la presse et les médias sur Internet, la publicité et la communication numérique ciblée en fonction du public visé, qui détermine aussi bien le media de prédilection que l'attitude envers les initiatives et projets portés par l'État.

22. Après validation des outils d'automatisation de la collecte et du traitement des données aux fins du recensement test de 2018, la procédure d'automatisation des processus aux niveaux suivants a été jugée optimale :

a) Niveau du terrain : préparation et réalisation des opérations de recensement sur tablette, de même que l'observation de la collecte des données ;

b) Niveau des arrondissements : préparation et réalisation des opérations de recensement, observation de la préparation et du déroulement du recensement ainsi que de la collecte de l'information sur tablette et ordinateur portable ;

c) Niveau régional : tous les processus ;

d) Niveau fédéral : processus de planification, d'observation, de traitement automatisé au niveau fédéral et établissement des conclusions, y compris au niveau d'Internet, s'agissant de la collecte des données et de l'information de la population.

23. Il est prévu, lors du recensement de 2020, d'appliquer la décision qui a été validée en ce qui concerne la gestion à distance des appareils mobiles, l'objectif étant de renforcer la sécurité et la confidentialité de l'information collectée, de protéger les appareils contre toute utilisation inappropriée, de contrôler les actes des agents recenseurs et de centraliser l'installation des mises à jour logicielles sur les appareils mobiles fournis aux agents recenseurs et l'actualisation via Internet des codes de confirmation certifiant que les personnes ont bien participé au recensement sur Internet. Cette décision doit impérativement s'appliquer lors de la phase de préparation et du recensement lui-même aux niveaux du terrain, des arrondissements, des régions et de la Fédération, sur la base d'un point d'entrée unique. De plus, un suivi et une gestion centralisée de tous les appareils mobiles doivent être mis en place à tous les niveaux.

24. Il faudra disposer en tout de 360 000 tablettes pour mener à bien le recensement de 2020. À l'issue du recensement, il est prévu de laisser quelque 60 000 tablettes à la disposition de Rosstat pour les besoins des enquêtes statistiques fédérales régulières et de céder les 300 000 autres aux administrations intéressées des sujets de la Fédération, lesquelles ont eu l'occasion de confirmer leur intention d'accepter que Rosstat leur cède gratuitement les tablettes à l'issue du recensement en répondant aux questions qui leur avaient été posées par les organes territoriaux de Rosstat.

25. Il est prévu d'assurer le géoréférencement des informations collectées sur tablette à l'aide de divers outils cartographiques en reportant les adresses sur les cartes avant le début des visites à domicile et aussi en utilisant les outils de géolocalisation dont les appareils mobiles sont équipés lors des entretiens.

V. Conclusion

26. Les premiers résultats opérationnels du recensement de la population de 2020 (ventilés par zones urbaines et zones rurales) à l'échelle de la Fédération de Russie, des districts fédéraux et des sujets de la Fédération seront présentés en décembre 2020.

27. Les résultats complets du recensement seront publiés en 2021 et 2022, à savoir les tableaux électroniques présentant les caractéristiques détaillées de la population pour toutes les questions couvertes par le programme de recensement à l'échelle de tout le pays, des districts fédéraux, des sujets de la Fédération et des municipalités. Les résultats du recensements devront également être publiés en accès libre.

28. Le géoréférencement des données permettra également d'obtenir des résultats d'une grande précision pour certaines régions géographiques n'ayant aucun lien avec une subdivision administrative ou municipale. Ces informations permettront d'incorporer les résultats du recensement panrusse de la population de 2020 aux mégadonnées existantes, ce qui présentera un grand intérêt à la fois pour les organismes publics et pour les organisations commerciales.

29. Une base de microdonnées anonymisée sera créée et ouverte en accès libre, ce qui permettra de collecter les recherches des utilisateurs sur les données du recensement de 2020 et de les comparer avec les résultats des recensements panrusse précédents.
